

Insee Conjoncture

Hauts-de-France



N°13

Mai 2018

Bilan économique 2017

La reprise se généralise

Les partenaires de l'Insee pour ce bilan économique 2017 Hauts-de-France sont :

la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
la Direction régionale de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la forêt
Insee Conjoncture Hauts-de-France n° 13 - mai 2018



Avertissements

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard

Coordination : Grégoire BOREY
Contribution : François CHEVALIER
Directeur de la publication : Jean-Christophe FANOUILLET

Rédaction

Directe : Joël BOUSQUIÉ
Draaf : Sandra DELABY
Dreal : Franck LEQUESNE
Insee : Grégoire BOREY, Anya BOUAMAMA, Véronique BRUNIAUX, David FERRERE,
Amélie FIEVET, Kevin FUSILLIER, Julien MARACHE
Secrétaire de rédaction : Benoît RIEM

Sommaire

Synthèse régionale	06
La reprise se généralise	
Cadrage national	07
L'économie française progresse vivement en 2017	
Emploi	08
L'embellie se confirme	
Chômage	10
Forte baisse en fin d'année	
Démographie d'entreprise	12
Nette augmentation des créations d'entreprises, regain du régime de micro-entrepreneurs	
Agriculture	14
Des productions record en 2017	
Construction	16
Une année en demi-teinte	
Tourisme	18
Une année 2017 portée par l'hôtellerie de plein air	
Transport	20
Une année mitigée	
Définitions	22

La reprise se généralise

En 2017, le rythme de croissance de l'économie française accélère. Le produit intérieur brut progresse de 2,2 % après 1,2 % en 2016 et 1,3 % en 2015. Dans ce contexte de reprise, les Hauts-de-France affichent des indicateurs économiques dans le vert. La situation de l'ensemble des secteurs s'améliore même si la croissance reste principalement portée par les services marchands.

Auteur : Grégoire Borey, Insee Hauts-de-France

L'embellie du marché du travail se confirme

En 2017, les effectifs de l'emploi salarié marchand poursuivent leur progression : + 0,9 %, comme l'an dernier. Au niveau national, la hausse est plus soutenue avec + 1,6 %. Ce sont 11 200 emplois qui ont ainsi été créés dans la région. À l'exception de l'industrie, l'embellie s'observe dans tous les secteurs de l'économie. Les services marchands et l'intérim contribuent largement à cette amélioration. Ce contexte profite au chômage qui accélère son repli (- 1,1 point, après - 0,3 point en 2016 et en 2015) : fin 2017, 11,1 % de la population active dans la région sont au chômage. Malgré ce recul significatif, les Hauts-de-France demeurent la région avec le taux de chômage le plus élevé devant l'Occitanie (10,5 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,4 %). L'amélioration des perspectives d'embauche portée par la reprise économique incite davantage de personnes à se présenter sur le marché du travail. Dans ce contexte, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi augmente de 3,9 %. Les plus fortes hausses concernent les femmes (+ 6 %) et les plus de 50 ans (+ 5 %). Le nombre d'emplois aidés a par ailleurs fortement diminué dans la région comme en France métropolitaine (respectivement - 41 % et - 37 %) en raison de la décision du gouvernement de réduire les enveloppes d'emplois aidés. Du fait des difficultés économiques de la région, les Hauts-de-France représentent encore plus de 13 % des emplois aidés engagés au niveau national.

En 2017, les créations d'entreprises augmentent de 5,2 % dans les Hauts-de-France confirmant le rebond observé en 2016. Contrairement aux années précédentes, l'année 2017 signe le regain des créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur (+ 7,7 %). Par ailleurs le recul des défaillances d'entreprise se poursuit (- 11,6 %) à un rythme près de deux fois supérieur à celui observé au niveau national.

Les services marchands toujours très dynamiques

Les services marchands contribuent largement à la création d'emplois dans les Hauts-de-France. Comme l'an dernier, ils représentent plus de la moitié des créations d'entreprises dans la région. Les hausses concernent tous les secteurs des services, à l'exception des activités financières et d'assurance (- 0,5 %).

En 2017, l'emploi dans les transports progresse de 0,9 %. Le bilan dans ce secteur est globalement positif : le marché d'immatriculations de véhicules neufs reste dynamique (+ 5,7 %) et le trafic Eurostar repart à la hausse (+ 3 %) après une année 2016 impactée par les attentats. Si les flux de marchandises internes à la région augmentent, ceux d'origine externes reculent. La situation des aéroports est également contrastée. Le nombre de passagers dans les aéroports de la région recule de 3,8 % en 2017. Avec 3,6 millions de passagers sur l'année, l'aéroport de Beauvais-Tillé, principal aéroport de la région, voit son trafic chuter pour la deuxième année consécutive (- 8,8 %). L'aéroport de Lille-Lesquin, deux fois moins important que celui de Beauvais en termes de fréquentation, voit son trafic augmenter (+ 7,3 %), grâce au développement de lignes low cost à destination du sud de l'Europe.

Dans le secteur de l'hébergement-restauration, l'emploi progresse fortement en 2017 (+ 2,7 %) dans le sillage d'une année touristique record pour les campings. Les campings de la région ont en effet connu une année touristique exceptionnelle : avec une fréquentation en hausse de 10 % portée par une clientèle venue plus nombreuse de France et d'Europe continentale. Dans l'hôtellerie, la fréquentation marque le pas (- 0,9 %), après quatre années consécutives de hausse. En particulier, les touristes britanniques se sont faits plus rares (- 13,6 %) sous l'effet d'une baisse du cours de la livre sterling et après une année

2016 riche en événements (euro de football et les Commémorations du centenaire de la bataille de la Somme).

La reprise est plus timide dans la construction et le repli s'atténue dans l'industrie

Pour la première fois depuis 10 ans, le nombre d'emplois dans la construction s'est stabilisé. La légère hausse des prix de vente des logements et l'augmentation du nombre de mises en chantier et d'autorisations de construire observés en 2017 profitent à ce secteur. Ces indicateurs constituent des signes de reprise, même s'ils s'inscrivent en retrait de ceux observés au niveau national.

En 2017, l'emploi continue de reculer dans l'industrie (- 1,0 %), mais à rythme moindre que les années précédentes. Il recule principalement dans l'automobile (- 3,3 %) et l'énergie (- 2,1 %). L'année 2017 est par ailleurs marquée par une baisse de près de 14 % des créations d'entreprises industrielles contrastant avec la hausse observée au niveau national (+ 2 %).

2017 est une année record dans l'agriculture après une année en demi-teinte l'an dernier. Dans la région, les productions de betteraves, de pommes de terre et de céréales s'avèrent exceptionnelles. Même s'il ne remonte pas à son niveau de 2013 (avant la fin du quota laitier), le cours du lait connaît une embellie qui permet un redressement des cours de la viande bovine. ■

Encadré :

L'amélioration sur le marché de l'emploi s'observe dans l'ensemble des départements de la région à l'exception de l'Aisne. La reprise de l'emploi est nette dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme. La reprise est moins marquée dans le département de l'Oise suite à un ralentissement en fin d'année, notamment dû au secteur de la construction. Enfin, dans l'Aisne, les pertes d'emplois importantes du premier trimestre n'ont pas été compensées par la suite et le département reste à l'écart de la reprise de l'emploi.

L'économie française progresse vivement en 2017

Auteur : Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) où elle est portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : (+ 2,5 % après + 1,8 %) avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016) faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015.

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires,

l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

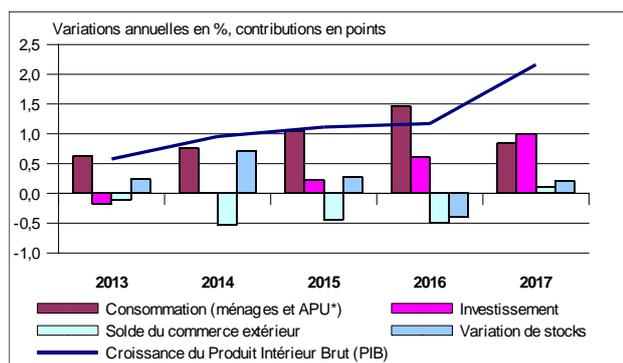
L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

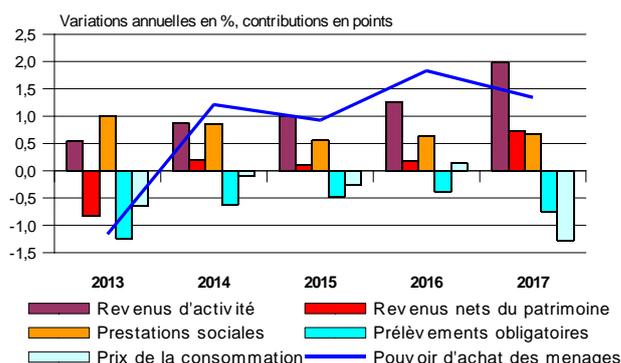
En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %) (figure 2).

1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017



* administrations publiques
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutient le pouvoir d'achat des ménages en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'embellie se confirme

En Hauts-de-France, l'embellie de l'emploi dans le secteur privé marchand amorcée en 2015 se confirme en 2017. Ainsi, le nombre de personnes en emploi a augmenté de 0,9 %, comme l'année précédente. Cette tendance à la hausse est toutefois plus modérée qu'au niveau national où l'augmentation atteint 1,6 %. Les services marchands et l'intérim, toujours en hausse, contribuent largement à la création nette d'emplois dans la région. Dans la construction, l'emploi rebondit légèrement. Toutefois, la reprise est plus tardive qu'au niveau national. L'emploi dans le commerce continue de progresser, mais de façon plus modérée. La situation est toujours défavorable dans l'industrie, même si les pertes d'emplois sont moins importantes que les années précédentes. Parmi les départements de la région, seul l'Aisne ne voit pas augmenter le nombre de ses emplois.

Auteur : Véronique Bruniaux, Insee Hauts-de-France

En 2017, le nombre de personnes en emploi dans le secteur privé marchand a augmenté 0,9 % dans les Hauts-de-France, soit une progression identique à celle de l'année précédente. Ce sont 11 200 emplois qui ont ainsi été créés dans la région. À l'exception d'un tassement au premier trimestre 2017, la progression est continue depuis le milieu de l'année 2015. Au niveau national, la hausse est plus soutenue, avec +1,6 % en 2017. La crise économique de 2008 semble donc loin, après une évolution de l'emploi de -0,3 % en moyenne annuelle de 2011 à 2016 dans les Hauts-de-France et de +0,2 % au niveau national (figure 1).

En 2017, la région se situe néanmoins parmi les régions métropolitaines les moins dynamiques, juste devant Centre-Val de Loire et Normandie (+0,6 %). À l'opposé, la hausse de l'emploi est particulièrement marquée pour Pays de la Loire (+2,8 %) et Bretagne (+2,4 %) (figure 2).

Au sein de la région, l'emploi augmente dans quatre départements sur cinq. Ainsi, la hausse est de 1,1 % dans le Pas-de-Calais et la Somme, de 1 % dans le Nord et de 0,6 % dans l'Oise. Dans le Nord et la Somme, l'augmentation de l'emploi a été visible à partir du troisième trimestre 2017 alors qu'elle l'a été dès le deuxième trimestre dans le Pas-de-Calais. La moindre progression de l'emploi dans l'Oise est due à un ralentissement du rythme de croissance de l'emploi au quatrième trimestre. L'Aisne est le seul département où l'emploi diminue en 2017 (-0,4 %). Les pertes importantes du premier trimestre n'ont pas été compensées par la suite (figure 3).

Les services marchands et l'intérim toujours très dynamiques confirment l'embellie

L'emploi dans les services marchands continue de progresser. En Hauts-de-France, la création nette est de 9 100 emplois (hors commerce), soit +1,7 % après +1,5 % en 2016. La région suit la tendance nationale (+1,9 %). L'emploi augmente dans tous les secteurs des services marchands, à l'exception des activités financières et d'assurance où il diminue légèrement (-0,5 %). Comme au niveau national, la hausse de l'emploi est marquée pour les activités de l'information et de la communication (+4,0 %), les services aux entreprises (+3,0 %) et l'hébergement et la restauration (+2,7 %) (figure 4).

Dans le Nord, la hausse (+2,0 %) est plus forte qu'en région, alors que l'évolution est plus modérée dans les départements de l'Aisne (+0,8 %) et de l'Oise (+1,1 %).

Bien que l'emploi intérimaire continue d'augmenter (+3 500), le rythme est inférieur à celui de 2016 (+5,1 % contre +16,7 %). Le secteur suit la tendance nationale d'une hausse plus modérée (+8,2 % contre +16,7 %). La progression de l'intérim est continue sur l'année 2017 avec un petit ralentissement au dernier trimestre. En 2017, le recours à l'intérim augmente dans tous les départements, sauf dans l'Aisne où il recule de 1,9 % (figure 5).

Changement de tendance pour la construction et légère progression dans le commerce

En 2017, la tendance s'inverse pour le secteur de la construction, avec une création de 500 postes, après une perte de 2 200 emplois en 2016. Ce retournement de tendance a lieu en fin d'année dans la

région alors qu'il a eu lieu en début d'année au niveau national. En raison de cette reprise tardive, l'emploi augmente modérément dans la région en 2017 (+0,4 % contre +2,3 % en France). L'emploi dans la construction progresse au même rythme qu'au niveau national dans le département du Pas-de-Calais (+2,2 %). À l'inverse, il continue de diminuer dans l'Aisne (-2,8 %), ce qui contribue fortement à la baisse de l'emploi dans ce département, et est stable dans le Nord et la Somme (-0,1 %).

Avec une création nette de 1 000 emplois dans le commerce, les Hauts-de-France suivent une progression deux fois moindre qu'au niveau national (+0,4 % contre +0,8 %). Au sein de la région, l'emploi est en hausse dans les départements de la Somme (+1,1 %) et du Nord (+0,8 %). Il est stable dans l'Oise et le Pas-de-Calais et diminue dans l'Aisne (-0,4 %). ■

Un repli de l'emploi moins prononcé dans l'industrie

Dans l'industrie, la diminution des effectifs se poursuit en 2017, avec une perte de 2 900 emplois. La baisse est toutefois plus modérée que l'année précédente : -1,0 % en 2017 après -1,7 % en 2016. La tendance est également à l'amélioration au niveau national, avec une stabilité après une baisse de 0,8 % en 2016. Les effectifs industriels baissent dans tous les départements même si la Somme résiste mieux (-0,4 %). Le secteur le plus touché est celui de l'industrie automobile, avec une baisse de l'emploi de 3,3 % alors que l'évolution est relativement stable en moyenne nationale (+0,1 %). Essentiellement implantée dans le Nord et le Pas-de-Calais, c'est dans ces deux départements que les baisses sont les plus importantes, avec respectivement, -3,4 % et -5,2 %.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (t)	
	Hauts-de-France	Hauts-de-France	France hors Mayotte	Hauts-de-France	France hors Mayotte	
Industrie	291,2	-1,0	0,0	-1,8	-0,9	
Industrie agro-alimentaire	52,4	-0,4	1,2	-0,5	0,2	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	28,9	-2,1	-1,2	-0,7	-0,1	
Biens d'équipement	25,3	-0,7	-0,2	-2,5	-1,4	
Matériels de transport	32,1	-3,3	-0,1	-2,2	-1,2	
Autres branches industrielles	152,4	-0,5	0,0	-2,3	-1,4	
Construction	104,8	0,4	2,3	-3,1	-2,0	
Tertiaire marchand	857,3	1,6	2,0	0,7	0,8	
Commerce	254,9	0,4	0,8	-0,3	0,1	
Transports	114,9	0,9	0,6	0,0	0,0	
Hébergement - restauration	65,8	2,7	3,4	1,2	1,1	
Information - communication	34,7	4,0	3,0	2,4	0,9	
Services financiers	56,7	-0,5	0,4	0,4	0,5	
Services immobiliers	17,0	0,2	-0,7	0,1	0,2	
Services aux entreprises	182,2	3,0	3,0	1,7	1,7	
Services aux ménages	58,2	-0,1	-0,2	0,4	0,7	
Intérim	72,9	5,1	8,2	3,1	3,1	
Total	1253,2	0,9	1,6	-0,3	0,2	

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Emploi salarié par département et par secteur

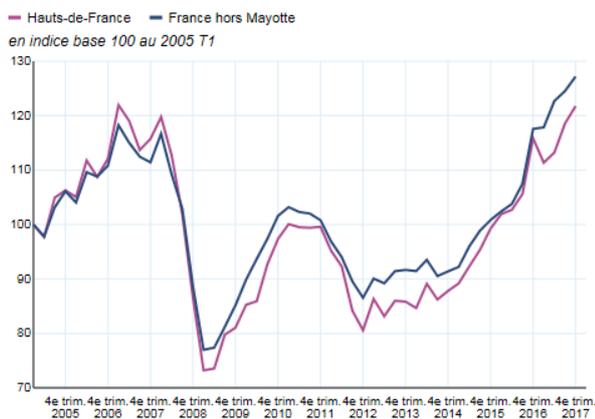
	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Aisne	87,2	-0,9	-2,8	0,1	-0,4	-1,9	-0,4
Nord	612,5	-1,3	-0,1	1,8	0,8	4,1	1,0
Oise	162,4	-0,8	1,0	1,2	-0,1	6,9	0,6
Pas-de-Calais	275,7	-0,8	2,2	1,7	-0,1	7,9	1,1
Somme	115,4	-0,4	-0,1	1,9	1,1	7,2	1,1
Hauts-de-France	1253,2	-1,0	0,4	1,6	0,4	5,1	0,9

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



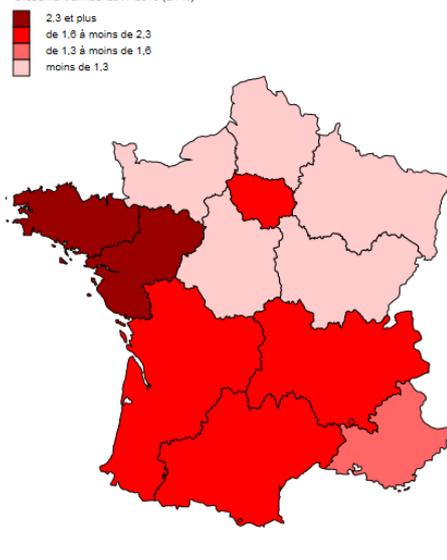
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution régionale de l'emploi salarié

France hors Mayotte : 1,6 %
Glissement annuel 2017-2016 (en %)



Note : données CVS.

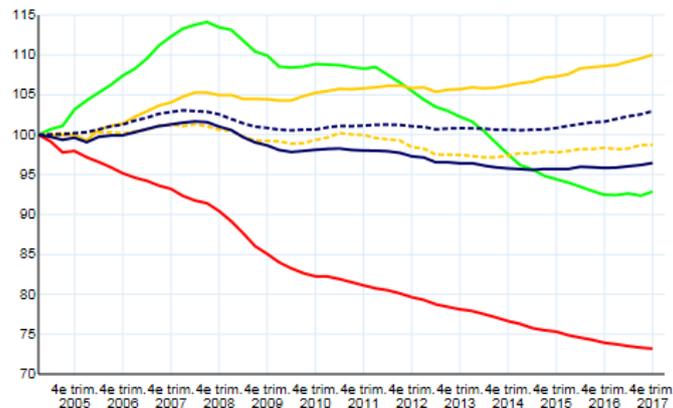
Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

en % Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Hauts-de-France

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim
— dont Commerce
— Emploi hors intérim Hauts-de-France
— Emploi hors intérim France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Forte baisse en fin d'année

En 2017, dans les Hauts-de-France, la baisse du taux de chômage se poursuit. Comme au niveau métropolitain, ce mouvement s'est surtout produit en fin d'année. Toutefois, si le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a légèrement diminué, ce n'est le cas ni pour les plus de 50 ans ni pour les femmes. L'amélioration des perspectives d'emploi incite davantage de personnes à se présenter sur le marché du travail.

Auteurs : Kévin Fusillier, Insee Hauts-de-France ; Joël Bousquié, Direccte Hauts-de-France

Baisse du taux de chômage : le mouvement s'accélère

En 2017, la baisse du taux de chômage régional s'accroît. Il s'établit à 11,1 % fin 2017, en baisse de 1,1 point sur l'ensemble de l'année (après - 0,3 point en 2016). La baisse porte essentiellement sur le dernier trimestre de l'année, avec - 0,8 point. La région suit la tendance nationale (où le chômage touche 8,9 % de la population active) (*figures 1 et 2*). Néanmoins, le taux de chômage des Hauts-de-France reste le plus élevé des régions de France métropolitaine devant l'Occitanie (10,5 %) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,4 %).

Le recul du chômage concerne l'ensemble des départements de la région. Ainsi, la baisse est de 1,3 point dans l'Aisne, la Somme et le Pas-de-Calais, de 1,1 point dans l'Oise et de 0,9 point dans le Nord. L'Aisne reste le département le plus touché par le chômage (12,5 %) et l'Oise est le moins impacté (8,9 %).

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi repart à la hausse

En 2017, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi (catégories A, B et C) augmente de 22 700 (soit + 3,9 % sur un an) pour atteindre 601 500 fin 2017. Cette hausse est plus importante qu'au niveau national (+ 2,5 %) et intervient après une année de léger repli (- 0,3 % en 2016) (*figure 3*). En 2017, en France (hors Mayotte), on observe les mêmes évolutions simultanées de baisse du chômage (- 1,1 point) et de hausse du nombre de demandeurs d'emplois (+ 2,4 %). Cela s'explique notamment par un retour sur le marché de l'emploi de personnes auparavant découragées, les perspectives d'embauche incitant certains inactifs à se présenter sur le marché du travail.

Les Hauts-de-France sont la région métropolitaine où l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est la plus forte, devant la Corse (+ 3,6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3,5 %).

Dans la région, les départements du Nord (+ 5,4 %) et de la Somme (+ 4,2 %) contribuent le plus fortement à l'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi. Dans l'Oise et le Pas-de-Calais, l'évolution est proche de l'évolution nationale (respectivement + 2,7 % et + 2,6 %). Dans l'Aisne, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi est la plus modérée (+ 1,9 %) (*figures 4 à 8*).

L'augmentation concerne davantage les femmes (+ 6,0 %) que les hommes (+ 1,9 %) de la région. Le mouvement est le même au niveau national : + 4,4 % pour les femmes et + 0,5 % pour les hommes. Les femmes ont été davantage concernées par la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats uniques d'insertion non marchands (CUI-CAE).

Des demandeurs d'emplois plus âgés et pour une plus longue durée

Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans progresse dans la région en 2017 (+ 5,0 % en 2017 contre + 4,3 % en 2016). Cette augmentation analogue à celle observée en France (+ 4,8 % en 2017 après + 4,9 % en 2016), est généralisée à tous les départements.

Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont en revanche un peu moins nombreux en 2017. Leur nombre diminue de 0,1 % dans la région après avoir chuté l'année précédente (- 7,2 %). Au niveau national, la baisse s'est atténuée en 2017 (- 1,1 % après - 6,3 % en 2016).

Les demandeurs d'emploi de plus d'un an sont de plus en plus nombreux : 288 600 en 2017 (soit 12 300 de plus qu'en 2016). La part de ces demandeurs d'emploi dits

de longue durée s'élève désormais à 48,0 % des demandeurs d'emploi de la région (contre 47,7 % en 2016), soit 2,5 points de plus qu'au niveau national (hors Mayotte). Les Hauts-de-France restent la région métropolitaine où la part des demandeurs d'emploi de plus d'un an est la plus élevée.

Baisse du recours aux contrats aidés, en particulier dans le secteur marchand

En raison des enveloppes de recrutements autorisés plus réduites en 2017, les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) et emplois d'avenir sont en forte diminution par rapport à 2016, en Hauts-de-France (- 41,0 %) comme en France métropolitaine (- 36,9 %). Toutefois, du fait des difficultés économiques de la région, le poids de la région reste important dans les entrées nationales (13,4 % en 2017, contre 14,3 % en 2016).

Le secteur marchand subit un très net recul. Le nombre d'entrées en CUI-CIE (contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi) baisse de 68,4 % sur un an, tandis que les entrées en emplois d'avenir marchands chutent de 57,7 %. La diminution dans le secteur non marchand est moins rapide avec - 31,5 % par rapport à 2016 pour les CUI-CAE (contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement à l'emploi) et - 36,6 % pour les emplois d'avenir (*figure 9*).

À l'inverse, l'apprentissage dans le secteur privé se développe, avec des entrées en hausse de 19,3 % en 2017. Le dispositif de l'insertion par l'activité économique (IAE) affiche une progression annuelle de 6,7 %^[1] des recrutements de salariés. ■

[1] Données cumulées de janvier à novembre.

1 Taux de chômage

	en % de la population active					Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	
Aisne	13,8	13,3	13,1	13,4	12,5	-1,3
Nord	12,6	12,3	12,3	12,5	11,7	-0,9
Oise	10	9,6	9,4	9,6	8,9	-1,1
Pas-de-Calais	12,3	11,7	11,6	11,7	11	-1,3
Somme	11,8	11,3	11,1	11,4	10,5	-1,3
Hauts-de-France	12,2	11,8	11,7	11,9	11,1	-1,1
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	-1,1

p : données provisoires. Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	304,0	204,8	1,9	0,2
Femmes	297,5	179,2	6,0	5,3
Moins de 25 ans	96,9	61,3	-0,1	-2,3
25 à 49 ans	370,1	229,7	4,7	3,7
50 ans ou plus	134,4	93,0	5,0	3,1
Inscrits depuis un an ou plus	288,6	nd	4,4	nd
Hauts-de-France	601,5	384,0	3,9	2,5
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

5 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Nord

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	141,3	96,9	3,5	2,2
Femmes	133,5	83,0	7,4	7,2
Moins de 25 ans	41,7	26,7	0,5	-1,4
25 à 49 ans	173,1	110,6	6,5	6,1
50 ans ou plus	60,0	42,7	5,8	4,3
Inscrits depuis un an ou plus	129,3	nd	5,1	nd
Hauts-de-France	274,8	179,9	5,4	4,5
France métropolitaine	601,5	384,0	3,9	2,5

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

7 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Pas-de-Calais

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	71,6	47,7	0,2	-0,8
Femmes	69,7	41,3	5,2	5,9
Moins de 25 ans	25,2	15,6	0,4	-0,1
25 à 49 ans	85,2	51,9	2,5	2,4
50 ans ou plus	30,8	21,6	4,5	3,3
Inscrits depuis un an ou plus	68,8	nd	2,7	nd
Hauts-de-France	141,3	89,0	2,6	2,2
France métropolitaine	601,5	384	3,9	2,5

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

9 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

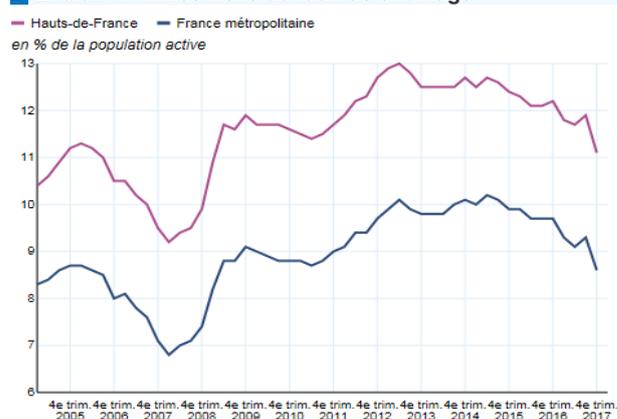
	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	19 854	23 686	+19,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	12 983	4 099	-68,4
Emplois d'avenir	1 714	725	-57,7
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	37 340	25 577	-31,5
Emplois d'avenir	7 145	4 530	-36,6
Mesures d'accompagnement des jeunes* (1)			
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	///	38 747	///
dont Garantie jeunes	///	12 088	///
Insertion par l'activité économique (IAE)(1)	31 766	33 908	+6,7

(1) Données allant jusqu'à novembre.

Champ : contrats débutés (conventions initiales et renouvellements) en 2016 et 2017 auprès d'employeurs en Hauts-de-France.

Source : ASP/Dares avril 2018 - Traitement Direccte Hauts-de-France .

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Aisne

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	28,5	19,5	0,3	-2,3
Femmes	28,5	17,2	3,5	1,4
Moins de 25 ans	9,3	6,1	-1,5	-3,8
25 à 49 ans	33,8	21,2	2,8	0,8
50 ans ou plus	13,9	9,4	2,1	-1,4
Inscrits depuis un an ou plus	29,3	nd	2,6	nd
Hauts-de-France	57	36,7	1,9	-0,6
France métropolitaine	601,5	384	3,9	2,5

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

6 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Oise

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	34,8	22,5	0,5	-2,3
Femmes	37,2	21,6	4,8	2,8
Moins de 25 ans	11,3	7,0	-3,1	-6,2
25 à 49 ans	44,1	26,2	3,5	1,4
50 ans ou plus	16,6	10,9	4,8	1,5
Inscrits depuis un an ou plus	33,7	nd	8,2	nd
Hauts-de-France	72,0	44,1	2,7	0,1
France métropolitaine	601,5	384	3,9	2,5

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

8 Demandeurs d'emploi en fin de mois - Somme

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	27,8	18,1	2,5	-1,3
Femmes	28,6	16,1	5,8	1,5
Moins de 25 ans	9,4	5,9	0,9	-5,2
25 à 49 ans	33,9	19,8	4,5	0,2
50 ans ou plus	13,1	8,5	5,8	3,6
Inscrits depuis un an ou plus	27,5	nd	3,3	nd
Hauts-de-France	56,4	34,2	4,2	0,0
France métropolitaine	601,5	384,0	3,9	2,5

nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

Nette augmentation des créations d'entreprises, regain du régime de micro-entrepreneurs

En 2017, les créations d'entreprises augmentent de 5,2 % dans la région Hauts-de-France. Cette hausse, plus importante qu'en 2016, reste cependant plus timide que celle observée au niveau national (+ 6,8 %). Cette période est marquée, pour la première fois depuis 2013, par le regain des créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur. Les défaillances sont en net recul (- 11,6 %) par rapport à l'année précédente et concernent l'ensemble des secteurs d'activité et des départements de la région.

Auteurs : Anya Bouamama, David Ferrere, Insee Hauts-de-France

Forte hausse des créations d'entreprises quelle que soit la forme juridique

En 2017, 34 614 entreprises ont été créées dans la région Hauts-de-France, soit 5,2 % de plus qu'en 2016. Cette croissance reste légèrement en deçà du niveau national (+ 6,8 %).

Les créations d'entreprises sous forme de sociétés et d'entreprises individuelles progressent moins fortement qu'en 2016 et moins fortement qu'au niveau national (+ 2,2 % en région contre + 6,8 % au niveau national). Elles représentent respectivement 32 % et 29 % des créations régionales (*figure 1*).

Contrairement aux années précédentes, l'année 2017 signe le regain des créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur. Après une baisse de 38 % entre 2012 et 2016, les créations de micro-entreprises sont reparties à la hausse de 7,7 % en 2017, tendance qui se vérifie également au niveau national (+ 8,6 %). Ce regain d'intérêt pour le régime de micro-entrepreneur s'observe dans tous les départements de la région, de façon plus marquée pour le Nord (+ 8,8 %) et le Pas-de-Calais (+ 8,9 %) que pour la Somme (+ 1,4 %) (*figures 2 et 3*).

Créations d'entreprise en hausse, à l'exception de la Somme

Cette hausse des créations d'entreprises profite à quatre des cinq départements de la région, essentiellement à l'Aisne (+ 10,6 %) et au Pas-de-Calais (+ 8 %).

Sur les trois départements qui se caractérisaient par une baisse en 2016 (Aisne, Pas-de-Calais et Somme), seule la Somme enregistre encore un recul des créations d'entreprises (- 0,3 %).

Les créations de sociétés progressent dans tous les départements de la région, notamment dans l'Aisne (+ 11,8 %).

Pour les créations d'entreprises individuelles, les disparités territoriales sont importantes : elles progressent dans l'Aisne (+ 15,3 %) et le Pas-de-Calais (+ 5,8 %) mais diminuent dans la Somme (- 6,6 %).

Baisse prononcée des créations d'entreprises dans le secteur industriel

Dans les Hauts-de-France, la répartition des créations d'entreprises par secteur suit globalement la tendance nationale. Comme en 2016, le secteur des services regroupe plus de la moitié des créations d'entreprises régionales : 53 % contre 57 % au niveau national. Le secteur du commerce représente près d'un tiers des créations d'entreprises de la région, soit quatre points de plus qu'au niveau national. La part des créations dans les services aux entreprises (30 %) reste cette année encore plus importante que celle des services aux particuliers (23 %).

L'année 2017 est marquée par une baisse de 13,9 % des créations d'entreprises dans le secteur de l'industrie, baisse concentrée dans les départements du Nord (- 28,1 %) et de la Somme (- 10,9 %). Celle-ci contraste avec la hausse de 2 % enregistrée au niveau national.

Dans le secteur de la construction, la baisse est plus limitée (- 2,2 %), la région suivant cette fois la tendance nationale (- 0,9 %). Seul le département du Pas-de-Calais se distingue avec une hausse de 9,4 %.

Dans les secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration ainsi que dans les services, les créations sont en hausse, à un rythme analogue à la tendance nationale (*figure 4*).

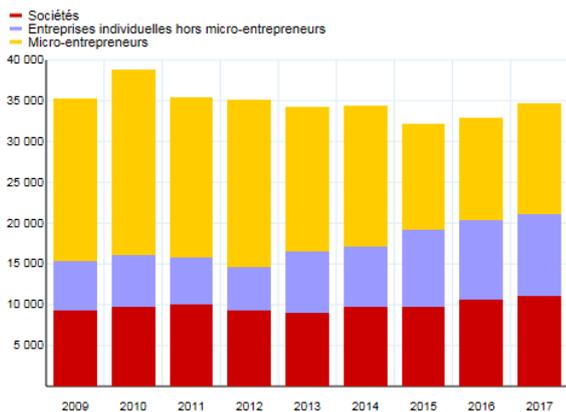
Baisse des défaillances d'entreprises dans tous les secteurs et tous les départements

En 2017, le nombre de défaillances s'élève à 4 148 dans l'ensemble des Hauts-de-France. Cela représente une baisse de 11,6 % par rapport à l'année précédente (- 6 % au niveau national).

Cette baisse s'observe dans l'ensemble des départements de la région, mais c'est dans les départements de l'Aisne (- 18,7 %) et de la Somme (- 16,6 %) que le nombre de défaillances diminue le plus fortement.

La baisse du nombre de défaillances concerne l'ensemble des secteurs d'activité sans exception. Comme en 2016, près d'une défaillance sur deux (45 %) concerne le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration (*figure 5*). ■

1 Créations d'entreprises dans la région Hauts-de-France



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Demandes de création d'entreprises sous régime de micro-entrepreneur par département

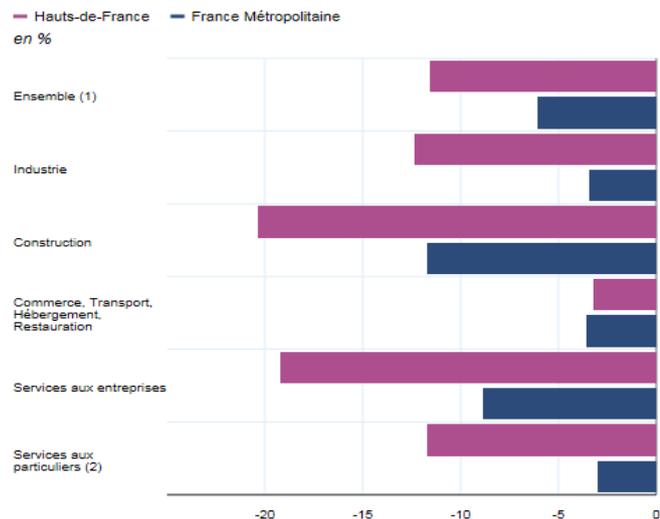
	Industrie	Construction	Commerces, transports, hébergement et restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016
Aisne	-11,1	-38	0,9	21,8	10,8	843	4,6
Nord	-58,4	-20,3	28,4	11,3	11,5	7 459	8,8
Oise	-22,9	-35,5	6,2	9,3	20,1	2 004	7,2
Pas-de-Calais	-12,1	1,8	4,2	17,6	9,7	2 312	8,9
Somme	-14,3	-28,6	20	8,3	-7	956	1,4
Hauts-de-France	-45,9	-21,2	18,9	12,2	10,8	13 574	7,7
France métropolitaine	-18,6	-22,6	13,5	15,4	7,5	238 808	8,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017



(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

2 Créations d'entreprises par département

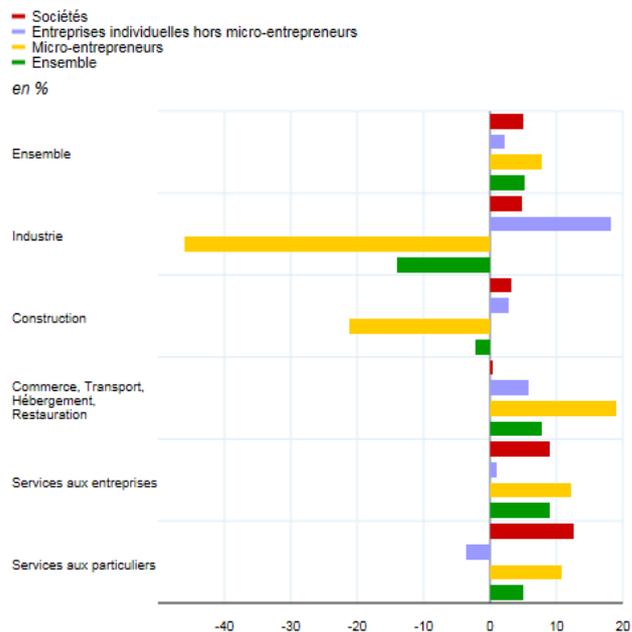
	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	
Aisne	11,8	15,3	4,6	2 564	10,6	
Nord	3	1,1	8,8	17 362	4,9	
Oise	3,4	-1,9	7,2	5 227	3,3	
Pas-de-Calais	9,4	5,8	8,9	6 797	8	
Somme	6,3	-6,6	1,4	2 664	-0,3	
Hauts-de-France	5	2,2	7,7	34 614	5,2	
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8	

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Hauts-de-France



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Des productions record en 2017

En 2017, la moisson des céréales tient ses promesses, mais les cours restent déprimés. La production de betteraves sucrières s'avère exceptionnelle. Le prix du lait connaît une embellie qui limite l'abattage des vaches de réforme et ainsi soutient les cours de la viande bovine. Avec une baisse de la demande chinoise, la filière porcine doit trouver d'autres débouchés à l'exportation pour maintenir les cours à un niveau intéressant. La hausse du prix de l'énergie et des engrais s'est globalement répercutée sur le prix des produits agricoles. Toutefois, l'évolution du prix d'achat des moyens de production agricole est toujours inférieure à celle des produits agricoles à la production.

Auteur : Sandra Delaby, DRAAF Hauts-de-France

Les cultures industrielles gagnent du terrain

Première région française pour la production de blé tendre d'hiver, la région Hauts-de-France est considérée comme le grenier de la France. En dépit d'un hiver sec et de gelées printanières tardives, la récolte des céréales est satisfaisante tant en quantité qu'en qualité. Les rendements en blé tendre et en orge, respectivement de 87 et de 79 quintaux par hectare, sont proches des moyennes décennales. Cependant, les céréales affichent des indices de prix à la production en baisse depuis 2013 (*figure 1*).

Encouragés par l'arrêt des quotas et l'aval de la filière, les exploitants se tournent vers des cultures aux cours moins volatils comme les betteraves industrielles. Ainsi, alors que les superficies cultivées en blé tendre d'hiver et orge diminuent respectivement de près de 20 000 et 15 000 hectares, près de 40 000 hectares supplémentaires de betteraves sont ensemencés (+ 20 %) (*figure 2*). En 2017, la campagne betteravière se termine en février, contre janvier habituellement, et arrive à un niveau de production record (plus de 22 millions de tonnes).

En ce qui concerne les pommes de terre, la faiblesse des récoltes en 2015 et 2016, cumulée à des cours intéressants, engendre une augmentation de plus de 8 000 hectares des surfaces implantées en 2017 (+ 8 %). La production atteint ainsi 4,1 millions de tonnes de pommes de terre

de consommation, soit le niveau le plus haut jamais atteint. Soucieux de diversifier leurs productions, les exploitants se tournent aussi davantage (+ 25 % en deux ans) vers des cultures prometteuses comme les plantes à fibre (lin) ou vers des cultures énergétiques (miscanthus).

Vers une sortie de crise pour les productions animales

La collecte de lait progresse de 0,5 % en 2017 et avoisine 22,7 millions d'hectolitres. En décembre 2017, le prix moyen de 1 000 litres de lait atteint 355 euros, contre 307 euros l'année dernière. Après une baisse de 8 % de janvier à juin 2017, le prix moyen mensuel du lait augmente de plus de 12 % au second semestre (*figure 3*). Toutefois, si la situation est moins défavorable pour les éleveurs laitiers, les cours ne reviennent pas encore à leur niveau d'avant l'arrêt des quotas : en décembre 2013, le prix moyen mensuel de 1 000 litres de lait s'élevait à près de 372 euros. Le stock important de poudre de lait de l'Union européenne continue de peser négativement sur les prix.

Conséquence de l'embellie de la conjoncture laitière, moins de vaches laitières sont abattues en 2017, ce qui permet un redressement des cours. En moyenne annuelle, le cours de la vache de type laitière en entrée abattoir est de 2,82 €/kg de carcasse en 2017, contre 2,61 en 2016. Celui de la vache à viande est de 3,74 €/kg de carcasse, contre 3,67 en 2016.

Concernant la production porcine, la demande chinoise faiblit en 2017. Après une hausse des cours jusqu'en avril, le prix du porc amorce un repli qui perdure jusqu'à la fin de l'année. En effet, le cours du porc s'effondre durant l'été, période pourtant propice à sa consommation (*figure 4*). Les achats de viande fraîche de porc baissent et la demande à l'exportation est atone. Cependant, le bilan de l'année reste positif avec un cours moyen annuel de 1,56 €/kg de carcasse, contre 1,46 en 2016.

Légère hausse du coût des intrants

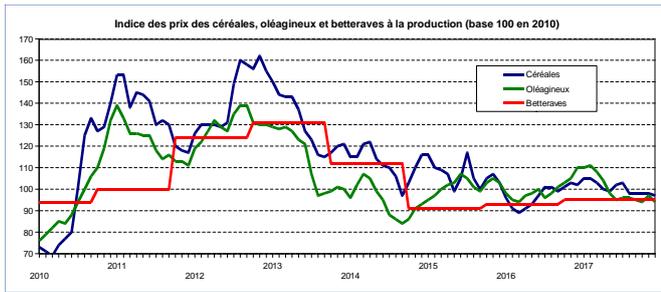
Porté par une remontée des prix du pétrole, le coût d'achat des moyens de production des exploitants augmente. Ainsi, l'indice général moyen annuel des produits intrants (base 100 en 2010) passe de 106,3 en 2016 à 107,4 en 2017. Il reste toutefois en deçà de l'indice général moyen annuel des prix des produits agricoles à la production qui s'élève à 116 en 2017 contre 112,4 en 2016. Contrairement aux prix de l'énergie, les prix des produits de protection des cultures, des semences, des engrais et amendements baissent en moyenne annuelle (*figure 5*). Le coût des aliments se stabilise : 112,6 en 2017 contre 112,5 en 2016.

En 2017, la conjoncture économique est globalement favorable à l'activité agricole avec un indice des prix d'achat des moyens de production agricole toujours inférieur d'environ dix points à l'indice des prix des produits agricoles à la production. ■

Pour en savoir plus

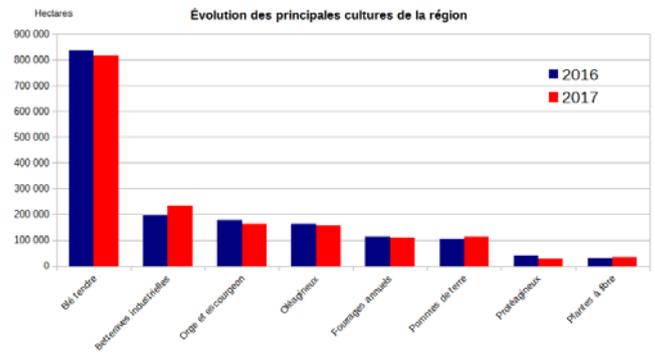
- <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bilans-de-campagne-agricole>

1 Des prix en grandes cultures bas et moins soumis aux variations saisonnières



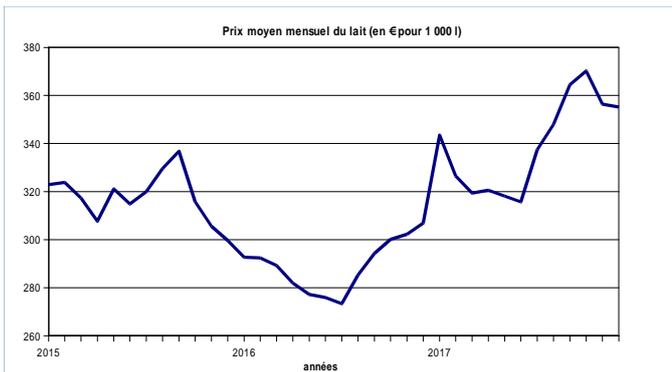
Source : Agreste-Insee.

2 Les cultures industrielles se développent dans la région



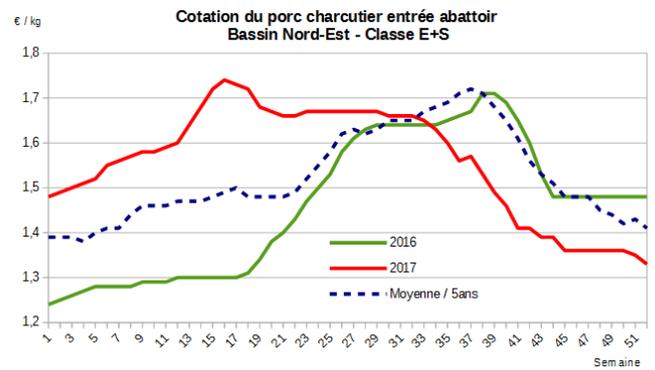
Source : Agreste - SAA 2016 - SAP 2017.

3 Embellie sur le prix du lait



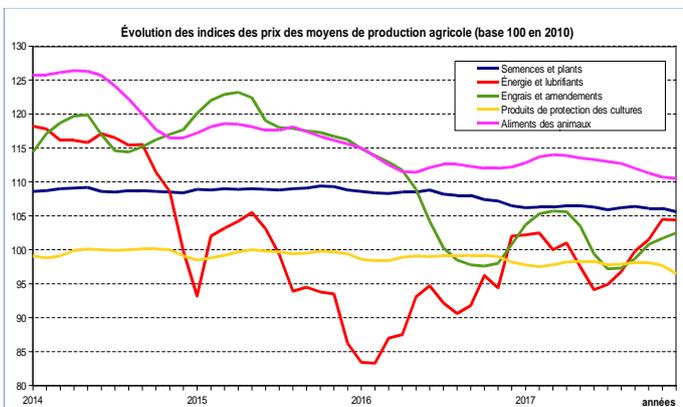
Source : FranceAgriMer - Enquête mensuelle laitière.

4 Un cours moyen annuel du porc charcutier supérieur de 7 % à celui de 2016



Source : RNM Lille – FranceAgriMer.

5 Les coûts des moyens de production agricole toujours inférieurs à ceux de 2014



Source : Agreste-Insee.

Une année en demi-teinte

Pour la première fois depuis dix ans, le nombre d'emplois dans la construction s'est stabilisé. Le marché de la promotion immobilière est en repli par rapport à 2016, mais le volume des transactions demeure élevé. Grâce à deux trimestres dynamiques, le nombre de logements commencés et autorisés progresse par rapport à l'année précédente. Dans le secteur non résidentiel, les surfaces de plancher autorisées sont en retrait, alors que la tendance nationale est orientée à la hausse.

Auteur : Franck Lequesne, DREAL Hauts-de-France

L'emploi dans la construction se stabilise en 2017

Après dix années de baisse, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction cesse de diminuer en 2017. Avec près de 105 000 salariés à la fin de l'année, ce secteur représente 8,4 % des emplois du secteur marchand non agricole en Hauts-de-France.

Un peu plus de 3 500 entreprises dans la construction ont été créées dans la région en 2017, soit 2,2 % de moins qu'en 2016. Parmi elles, 17,3 % l'ont été par des micro-entrepreneurs. Dans le même temps, 780 entreprises du BTP ont déposé le bilan, soit environ 200 de moins qu'en 2016.

Une évolution contrastée pour la promotion immobilière, mais des transactions qui restent à un niveau élevé

Les Hauts-de-France enregistrent à la fois une baisse des ventes et des mises en vente de logements en 2017. Un peu plus de 5 800 logements neufs ont été vendus dans les Hauts-de-France, soit une baisse de 1,6 % par rapport à 2016. Certes, les ventes de logements collectifs, qui représentent dans la région près de neuf transactions sur dix, progressent de 2,6 %. Mais cette augmentation ne compense pas la forte baisse des ventes de maisons individuelles qui sont inférieures de 20 % à celles de l'année 2016. Cette baisse des transactions dans l'individuel est particulièrement sensible dans le département du Nord (-22,9 %). Le volume des ventes en 2017 reste cependant élevé, supérieur de 17 % à celui de 2015 et de 56 % à celui de 2014 (*figures 1 et 2*).

Dans le même temps, 5 800 logements ont été mis en vente en 2017, un volume inférieur de près de 1 000 logements à celui de 2016. La baisse des mises en vente concerne aussi bien les appartements que les maisons individuelles. Le nombre de mises en vente reste toutefois élevé par rapport à 2015 (+16,5 %) et 2014 (+28,0 %).

Les plus faibles volumes de mises en vente permettent de stabiliser l'encours de logements proposés à la vente qui s'établit à un peu moins de 6 000 logements.

Dans la région, le prix moyen au mètre carré s'élève à 3 326 euros pour l'achat d'un appartement neuf, soit une hausse de 0,3 % en un an. Le prix moyen de vente d'une maison individuelle est en moyenne de 227,4 k€, soit une progression de 2,7 % par rapport à l'année 2016 (*figures 3 et 4*).

À l'instar du marché de la promotion immobilière, le nombre de permis de construire et de mises en chantier demeure élevé

Grâce à un deuxième et un troisième trimestres dynamiques, les autorisations de construire progressent encore en 2017 dans la région. En effet, près de 29 000 logements ont été autorisés dans les Hauts-de-France, en hausse de 7,3 % par rapport à l'année précédente. Sur une année, les autorisations augmentent à un rythme légèrement inférieur à celui observé en France métropolitaine (+8,0 %). Cette progression du nombre d'autorisations s'observe dans la plupart des départements de la région : l'Aisne et la Somme font exception avec un recul de 7,7 % et de 9,0 % sur un an (*figure 5*).

Près de 24 300 logements ont été mis en chantier, soit une hausse de 8,2 % par rapport à 2016. L'Oise est le seul

département de la région qui enregistre un recul des mises en chantier sur un an (-29,8 %). Le département du Nord (+13,1 %) concentre près de la moitié des mises en chantier des Hauts-de-France. Les ouvertures de chantier sont également bien orientées dans le Pas-de-Calais (+18,1 %), l'Aisne (+15,8 %) et la Somme (+10,5 %) (*figure 6*).

Léger repli pour le secteur des locaux non résidentiels

Dans les Hauts-de-France, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel ont baissé de 8,3 % en 2017, alors que la tendance en France métropolitaine est à la stabilité (-1,3 %). En 2017, 3,2 millions de mètres carrés de surface de plancher ont été autorisés, ce qui représente près de 9 % des surfaces autorisées sur le territoire métropolitain. La baisse est particulièrement sensible dans les secteurs de l'exploitation agricole ou forestière (-22,2 %), de l'industrie (-15,9 %) et de l'entrepôt (-22,7 %). Avec 830 000 mètres carrés autorisés en 2017, le secteur de l'entrepôt représente tout de même plus du quart des surfaces autorisées dans la région et même près de la moitié dans les départements de l'Oise et de l'Aisne. Les surfaces de plancher de bureaux stagnent (-0,7 %) ; près d'une autorisation sur deux concerne le territoire de la Métropole européenne de Lille. Les surfaces affectées aux locaux ont, en revanche, augmenté dans les secteurs du service public (+32,4 %) et du commerce (+24,5 %), en raison de quelques projets d'ampleur dans l'agglomération dunkerquoise. ■

Pour en savoir plus

- les bulletins de la Dreal, les résultats chiffrés et commentés de la construction de logements : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Publications-3519->
- les bulletins de la Dreal, les résultats chiffrés et commentés de l'ECLN : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Publications-3600->

1 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Hauts-de-France			France métropolitaine		
	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	866	-20,0	0,4	10 639	-3,1	1,9
Prix moyen par maison	227 381	2,7	0,2	260 898	2,1	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	4 947	2,6	7,8	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m ²	3 326	0,3	0,3	3 974	0,5	1,1

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

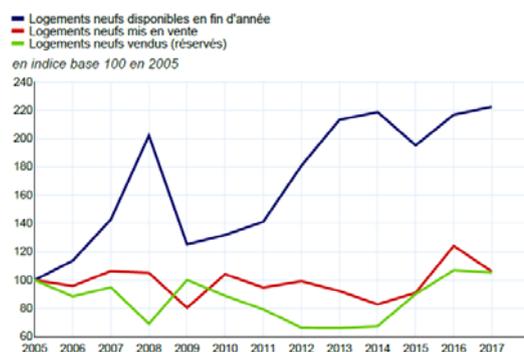
(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

nd : données non disponibles.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

2 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Hauts-de-France

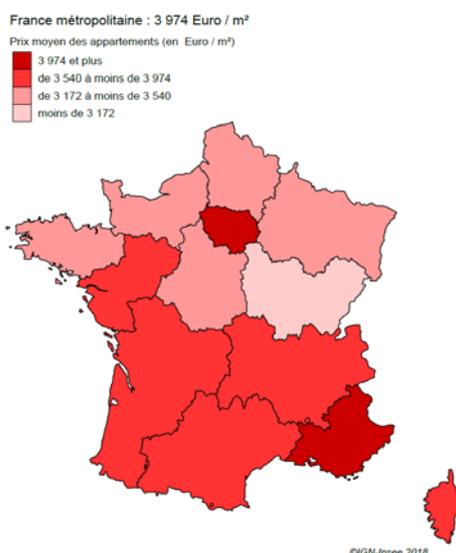


Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

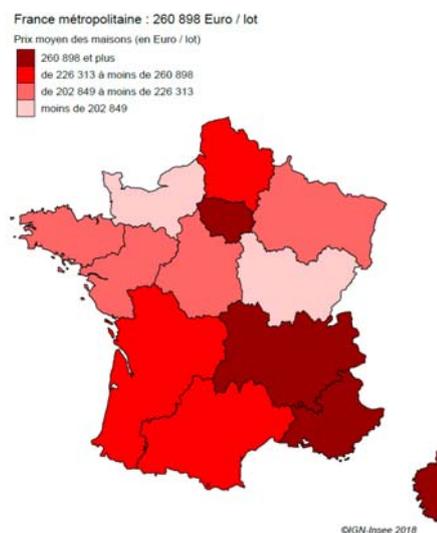
3 Prix régional moyen des appartements neufs en 2017



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

4 Prix régional moyen des maisons neuves en 2017



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

5 Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	en %
Aisne	1 300	-7,7	-6,7	
Nord	14 000	10,6	-5,9	
Oise	3 100	5,0	-11,5	
Pas-de-Calais	7 300	14,4	-5,0	
Somme	3 300	-9,0	2,7	
Hauts-de-France	29 000	7,3	-5,6	
France métropolitaine	482 600	8,0	-2,2	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

6 Logements commencés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	en %
Aisne	1 200	15,8	-9,7	
Nord	11 800	13,1	-4,3	
Oise	2 200	-29,8	-8,3	
Pas-de-Calais	6 100	18,1	-6,0	
Somme	3 000	10,5	-1,1	
Hauts-de-France	24 300	8,2	-5,3	
France métropolitaine	415 000	16,8	-3,0	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

Une année 2017 portée par l'hôtellerie de plein air

En 2017, les hôtels des Hauts-de-France ont enregistré 9 millions de nuitées. La fréquentation de l'hôtellerie régionale marque le pas (- 0,9 %), après quatre années de hausses consécutives. Les campings de la région connaissent une année exceptionnelle : leur fréquentation a progressé de 10 % par rapport à 2016 et le nombre de nuitées atteint le niveau record de 2,4 millions.

Auteur : Julien Marache, Insee Hauts-de-France

Baisse limitée dans l'hôtellerie

Avec 9 millions de nuitées enregistrées au cours de l'année 2017, l'hôtellerie dans les Hauts-de-France marque le pas (- 0,9 % par rapport à 2016) après quatre années de hausses consécutives. Cette baisse demeure toutefois contenue après une très belle année 2016, riche en événements touristiques (euro de football et commémorations du centenaire de la bataille de la Somme). Le taux d'occupation a également légèrement baissé (-0,7 %) tandis que la durée moyenne de séjour est restée stable (1,6 jour) (*figure 1*).

En France métropolitaine, l'activité hôtelière repart à la hausse (+ 4,9 % des nuitées) après une année 2016 impactée par les attentats terroristes.

Au niveau départemental, le volume des nuitées enregistrées s'est accru de 8,8 % dans l'Aisne. Le nombre de nuitées est également en hausse dans l'Oise et la Somme (+ 3,3 % et + 1,1 %) tandis qu'il baisse dans le Pas-de-Calais et le Nord (- 4 % et - 1,8 %) (*figure 2*).

Recul des nuitées étrangères

La diminution de la fréquentation dans l'hôtellerie régionale s'explique principalement par le repli des visiteurs étrangers (- 3,7 % des nuitées). Le nombre de nuitées effectuées par les touristes britanniques baisse fortement (- 13,6 %), sous l'effet d'un cours défavorable de la livre sterling par rapport à l'euro. Les Britanniques étaient, en outre, venus particulièrement nombreux aux événements touristiques de 2016. À l'inverse, la fréquentation des clientèles néerlandaise, allemande et belge, déjà en hausse en 2016, continue de progresser

(+ 2,9 %, + 1,8 % et + 0,6 %). Enfin, la région attire également des touristes originaires d'autres pays. Les nuitées des touristes canadiens et américains, venus participer aux commémorations de la Première Guerre mondiale sont en croissance de 67,3 % et 21,2 %. Enfin, celle des Chinois est en augmentation d'un tiers. La fréquentation de la clientèle française, quant à elle, stagne (*figure 3*).

Contrairement aux années précédentes, seule l'hôtellerie non classée gagne des parts de marché. Leurs nuitées sont en hausse de 28,9 %. Cette hausse s'explique notamment par la forte hausse du nombre d'hébergements non classés (+ 13,4 %) dû au non-renouvellement d'attribution d'étoiles (*figure 4*).

Année exceptionnelle dans les campings

La saison 2017 a été une très bonne année pour l'hôtellerie de plein air dans la région des Hauts-de-France. Entre avril et septembre, la fréquentation des campings a progressé de 10,3 % par rapport à la même période en 2016. Le nombre de nuitées consommées par les touristes a atteint la valeur record de 2,4 millions. En France métropolitaine, le bilan est également positif (+ 5,6 % des nuitées) (*figure 5*).

Le taux d'occupation a progressé de 2,3 points par rapport à 2016, pour s'établir à 28,4 % (35,5 % en moyenne nationale). Cette occupation accrue des campings s'observe pour chacun des mois de la saison. C'est en avril et en juin que la hausse est la plus élevée (+ 5,1 et + 5,9 points), en raison d'une météo particulièrement favorable (*figure 6*).

Le taux d'occupation a légèrement diminué pour les emplacements locatifs, passant de 53,9 % à 53,2 % mais cela

traduit surtout une offre plus riche en emplacements équipés (+ 12 % par rapport à 2016). Ces derniers représentent, désormais 49 % des emplacements totaux.

Pour les emplacements nus, le taux d'occupation atteint 20,8 %, soit une hausse de 2,3 points. La hausse des nuitées s'observe dans tous les types de campings (*figure 7*).

Hausse de la fréquentation de la clientèle française

La bonne santé de l'hébergement de plein air provient surtout de la clientèle française. Le nombre de nuitées françaises a progressé de 15,1 %, résultat d'une clientèle plus importante et d'une durée moyenne de séjour légèrement allongée (3,7 jours en moyenne, contre 3,6 jours en 2016). Après deux années de repli, les touristes étrangers reviennent dans la région : le volume de leurs nuitées est en hausse de 4,2 %. Toutefois, s'ils sont venus plus nombreux, leurs séjours sont en revanche plus courts : 2,2 jours contre 2,3 jours l'année précédente. Les touristes allemands, belges et néerlandais ont accru leurs nuitées de 17,1 %, 12,2 % et 7,2 % tandis que la fréquentation des Britanniques a fléchi de 0,9 %. Tous les départements des Hauts-de-France, sauf l'Oise, affichent un bilan positif (*figure 8*). Les bons résultats de la région proviennent pour une grande partie des campings de la Somme et du Pas-de-Calais. Les nuitées sont en forte hausse dans ces deux départements (respectivement + 18 % et + 16,5 %), grâce à leur bordure littorale et à leur offre accrue en emplacements locatifs (+ 20,2 % et + 15,3 %). L'Oise doit sa fréquentation moindre à une capacité d'accueil réduite de 17 %.

1 Fréquentation des hôtels et des campings

	Hauts-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	5 770	815	117 894	24 180
- Français	4 304	377	81 527	16 215
- Étrangers	1 466	438	36 367	7 965
Nuitées	9 032	2 358	209 934	123 971
- Français	6 723	1 377	134 254	85 202
- Étrangers	2 309	981	75 680	38 769
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,6	2,9	1,8	5,1
- Français	1,6	3,7	1,6	5,3
- Étrangers	1,6	2,2	2,1	4,9

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la provenance des touristes

	Nombre total de nuitées (en milliers)	Évolution 2017/2016 (en %)
Nuitées totales	9 032	-0,9
Nuitées France	6 723	0,1
Nuitées étrangères	2 309	-3,7
dont		
Allemagne	206	1,8
Belgique	484	0,6
Espagne	65	-10,1
Italie	71	-5,3
Pays-Bas	169	2,9
Royaume-Uni	774	-13,6
États-Unis	89	21,2
Canada	29	67,3
Chine	28	35,5

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Hauts-de-France
 - Nombre d'arrivées - Hauts-de-France
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine
1-2 étoiles	528	15 871	9,3	-3,2
3-4-5 étoiles	1 753	102 398	10,5	8
Non classés	77	5 702	12,6	-9
Total	2 358	123 971	10,3	5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels		Évolution		Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)		
Aisne	563	8,8	-0,1	24,8	
Nord	3 784	-1,8	1,9	22,5	
Oise	1 145	3,4	-2,1	20,2	
Pas-de-Calais	2 630	-4	3,7	32,7	
Somme	912	1,1	-1	24,8	
Hauts-de-France	9 032	-0,9	1,4	25,6	
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 878	56 235	-9,5	-2,8
3 étoiles	3 401	78 477	-0,8	4,7
4-5 étoiles	1 431	53 326	-3,3	9,8
Non classés	1 322	21 896	28,9	17
Total	9 032	209 934	-0,9	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Taux d'occupation dans les campings en 2017

— Hauts-de-France
 — France métropolitaine

en % du nombre d'emplacements disponibles



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

8 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Aisne	416	2,8	1,2	83,2	70,9
Nord	263	4	3,5	35,6	41
Oise	101	-25,2	10,7	32,8	49,8
Pas-de-Calais	662	16,5	-0,5	36,7	32,1
Somme	915	18	0,7	29	53,4
Hauts-de-France	2 358	10,3	1,2	41,6	49
France métropolitaine	123 971	5,5	1	31,3	52

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Une année mitigée

En 2017, le trafic aérien de passagers poursuit sa progression à l'aéroport de Lille-Lesquin grâce au développement des lignes low cost mais est en baisse à l'aéroport de Beauvais-Tillé. Le marché des véhicules neufs reste dynamique dans les Hauts-de-France pour la quatrième année consécutive. Le trafic des véhicules lourds augmente sur le réseau autoroutier régional. En revanche, il régresse pour les flux entrants ou sortants de la région. Avec plus de 10 millions de voyageurs transportés, le trafic Eurostar repart à la hausse en 2017.

Auteur : Amélie Fiévet, Insee Hauts-de-France

Une situation contrastée entre les aéroports de Lille-Lesquin et Beauvais-Tillé

En 2017, plus de 5,5 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (-3,8 % par rapport à 2016) (*figures 1 et 2*). Parmi eux, près de deux tiers transitent par l'aéroport de Beauvais-Tillé et un tiers par celui de Lille-Lesquin. Comme l'année précédente, le trafic est en hausse pour l'aéroport de Lille-Lesquin mais en baisse pour celui de Beauvais-Tillé.

Avec plus de 3,6 millions de passagers en 2017, l'aéroport de Beauvais-Tillé se place à la 10^e place des plus grands aéroports français en termes de volume. Son trafic continue de chuter en 2017 (-8,8 %) après avoir atteint une année record en 2015. L'aéroport de Beauvais-Tillé, situé à une centaine de kilomètres de Paris, est porté par les lignes à bas coût (95 % du trafic). Le trafic est impacté par la suppression de certains vols de la compagnie Ryanair qui concentre la majorité des vols de cet aéroport. La fréquentation des lignes nationales est en hausse de 8,5 % tandis que celle des lignes internationales recule de 9,1 %.

La croissance du trafic se poursuit pour l'aéroport de Lille-Lesquin en 2017 qui enregistre une hausse de 7,3 % de son trafic passagers : 1,9 million de voyageurs ont été accueillis. Cette forte hausse s'explique par le développement de l'activité low cost qui représente 44,7 % du trafic en 2017 contre 37,2 % en 2016. En 2017, EasyJet a proposé de nouvelles destinations comme Naples, Venise ou Faro. Le nombre de passagers en transit est en nette baisse cette année, mais il avait fortement progressé en 2016 du fait du report d'une partie du trafic de Bruxelles-Zaventem suite aux attentats de mars 2016. Les dessertes nationales progressent

(+11,2 %) comme le nombre de passagers en provenance ou à destination de l'étranger (+14,4 %).

Des immatriculations de véhicules neufs encore en hausse

Le marché des véhicules neufs dans les Hauts-de-France est en hausse pour la quatrième année consécutive. En 2017, ce sont près de 19 000 véhicules supplémentaires qui sont immatriculés par rapport à l'année précédente (+5,6 %) (*figure 3*). L'évolution enregistrée est quasiment similaire en France métropolitaine (+5,2 %).

Près de 300 000 véhicules particuliers ont été immatriculés en 2017, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2016 (*figure 4*). Un tel niveau de ventes n'avait pas été atteint depuis 2011. Cette évolution est un peu supérieure à celle relevée en France métropolitaine (+4,8 %). Les immatriculations progressent dans les cinq départements de la région, fortement dans la Somme (+14,6 %), l'Aisne (+8,3 %) et le Nord (+6,6 %), de façon plus modérée dans le Pas-de-Calais (+4,6 %) et l'Oise (+3,6 %). Si les ventes de véhicules neufs sont en augmentation, le parc de véhicules particuliers de la région se réduit de près de 15 000 unités entre 2016 et 2017 (soit 0,5 % du parc automobile). Parallèlement, les immatriculations de véhicules d'occasion augmentent légèrement, passant de 550 600 en 2016 à 554 700.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs augmentent de 7,1 %, comme en France métropolitaine. Après deux années de forte croissance, les ventes de véhicules industriels motorisés sont en baisse de 6,5 % dans la région par rapport à 2016 alors qu'elles progressent de 6,9 % au niveau national.

Croissance forte sur le réseau interne pour le transport routier de marchandises

Mesuré en tonnes-kilomètres, le transport routier de marchandises interne progresse de 7,1 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2017 dans les Hauts-de-France (*figures 5 et 6*).

En revanche, les flux de marchandises entrants et sortants de la région en provenance ou vers d'autres régions de France métropolitaine reculent respectivement de 2,3 % et 3,5 % sur la même période. Les transporteurs français continuent de se replier sur les courtes distances, où ils sont moins exposés à la concurrence étrangère. Il est à noter que ces flux n'intègrent pas les échanges internationaux ainsi que les trajets en transit, c'est-à-dire lorsque l'origine et le départ des marchandises sont hors de la région.

Le trafic Eurostar repart à la hausse

En 2017, plus de 10,3 millions de passagers ont emprunté l'Eurostar. Le nombre de voyageurs Eurostar repart à la hausse après avoir été impacté par les attentats en 2015 et 2016 (+3 % par rapport à 2016). La croissance pourrait se poursuivre avec l'ouverture de la ligne Eurostar Londres-Amsterdam depuis le 4 avril 2018.

Avec plus de 1,6 million de camions transportés, le trafic des camions est resté stable en 2017 par rapport à l'année précédente. Le début d'année 2017 a été marqué par une baisse d'activité, que le trafic record du second semestre n'a fait qu'atténuer.

Par rapport à l'année 2016, le trafic des navettes transportant les voitures s'est contracté de 1 % et celui des autocars de 4 %. L'année 2016 avait bénéficié d'événements exceptionnels comme l'Euro de football. ■

1 Passagers des aéroports

	Hauts-de-France		France métropolitaine		
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle Moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle Moyenne 2016/2011 (1)
Lignes nationales	1 252 185	10,9	8,9	3,4	1
Lignes internationales	4 289 419	-5,8	2,2	6,8	3,5
Transit	14 479	-84,6	41,2	-12,3	-7,6
Total	5 556 083	-3,8	3,6	5,8	2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	4 326 904	-6,3	3,9	11,3	10,5
Part des lignes à bas coût (low cost, en %)	78	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Aisne	23 041	8,3	3 985	1,8	437	-3,3	27 479	7,0
Nord	73 470	6,6	14 299	8,8	1511	5,8	89 414	6,9
Oise	135 861	3,6	15 788	6,6	3054	-16,8	154 767	3,4
Pas-de-Calais	40 250	4,6	6 250	7,0	1337	2,5	47 901	4,8
Somme	26 771	14,6	5 642	8,8	383	14,3	32 845	13,5
Hauts-de-France	299 393	5,7	45 964	7,1	6722	-6,5	352 406	5,6
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

5 Transport de marchandises par la route

Hauts-de-France	2017 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)	en %
Entrées dans la région		7 239	-2,3
Sorties de la région		8 294	-3,5
Intérieur de la région		8 512	7,1

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

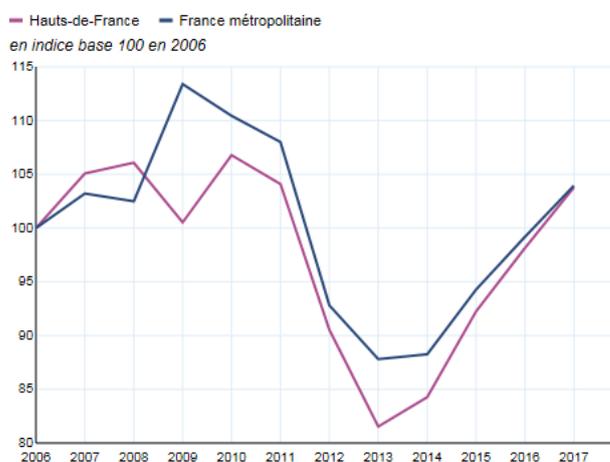
Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Hauts-de-France



Source : Union des aéroports français.

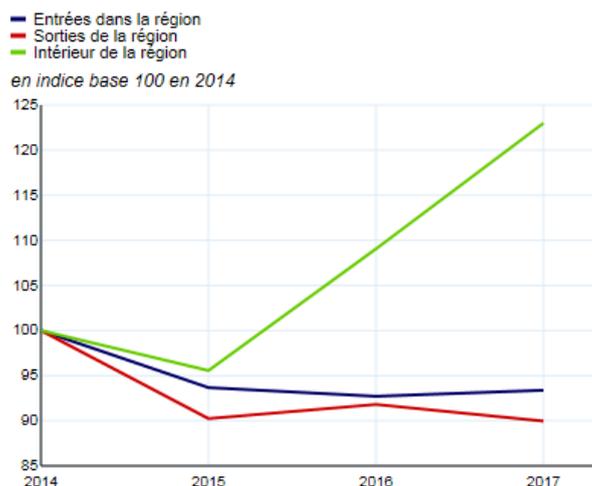
4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

6 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Hauts-de-France



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une

qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une

rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (voir définition).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus, ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion a depuis été rendu accessible dans les départements d'outre-mer.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés

sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline sous deux formes :

— le CUI – Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

— le CUI – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprises correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

(Acoss) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise

de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;

— d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;

- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée – NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de

la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} septembre 2017 cela correspond à un montant de 480,02 €.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Insee Conjoncture

Hauts-de-France

Bilan économique 2017

La reprise se généralise

En 2017, le rythme de croissance de l'économie française accélère. Le produit intérieur brut progresse de 2,2 % après 1,2 % en 2016.

Dans ce contexte de reprise, les Hauts-de-France affichent des indicateurs économiques bien orientés. La situation dans l'ensemble des secteurs s'améliore même si la croissance reste principalement portée par les services marchands.

L'emploi salarié progresse ainsi de 0,9 % : la région compte 11 200 emplois marchands de plus qu'en 2016. Le taux de chômage s'établit à 11,1 % de la population active en fin d'année ; soit 1,1 point de moins que l'année dernière.

Le nombre de créations d'entreprises progresse (+ 5,2 %), tandis que les défaillances reculent (- 11,6 %). Le secteur tertiaire reste le principal moteur de l'économie régionale (+ 1,7 % d'emplois), malgré un ralentissement du recours à l'intérim.

L'activité touristique est portée par les campings (+ 10 % de nuitées).

Les productions agricoles végétales atteignent des niveaux records après une année en demi-teinte.

Dans la construction, l'emploi se stabilise, mais le secteur reste en retrait de la dynamique nationale.

Conjoncture n° 13
Mai 2018

ISSN : 2492-4377

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS70769 - 59034 Lille cedex
Tél. : 03.20.62.86.29 - Télécopie : 03.20.62.86.00

Directeur de Publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Coordinateur du dossier :
Grégoire Borey

© Insee 2018